



Tarifs 2011 des principaux services & opérations

Particuliers

Prix en euros au 1^{er} janvier 2011,
exprimés taxes incluses lorsque celles-ci sont dues

**BANQUE POPULAIRE
DES ALPES**



Chère Cliente, Cher Client,
Cher(e) Sociétaire,

Comme chaque année, nous vous adressons la brochure des principaux tarifs des services et des opérations pour l'année prochaine.

L'action de votre banque s'inscrit dans la continuité pour vous apporter plus de clarté et de transparence dans la lecture et la compréhension de la tarification.

Je vous rappelle tout d'abord que dans une conjoncture très difficile, la Banque Populaire des Alpes, fidèle à ses racines coopératives et solidaires, n'a pas pratiqué de hausse générale de ses tarifs en 2010.

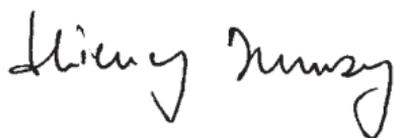
En 2011, une hausse généralement limitée à l'inflation interviendra. Cependant le tarif de nombreux services que vous utilisez fréquemment demeurera inchangé, par exemple, le prix des cartes de paiement ainsi que celui des conventions.

Sur la forme, cette brochure tarifaire comporte une nouveauté. Il s'agit d'exemples d'utilisation de services bancaires intitulés "utilisation courante de services bancaires", "utilisation courante avec bourse" et "utilisation pour un investisseur". Vous pourrez ainsi estimer le coût de nos prestations.

Par ailleurs, de nombreux libellés évoluent pour plus de clarté.

Dans un contexte où la conjoncture reste difficile, nous souhaitons plus que jamais être une banque utile et proche de vous au quotidien, en vous assurant la meilleure qualité de service.

Je vous remercie très sincèrement de votre confiance et de votre fidélité.



Thierry DUMAY
Directeur du Développement

Sommaire

Suivre le fonctionnement de votre compte	p. 2
Vos opérations courantes	
Vos opérations exceptionnelles	
Les dates de valeur	
Le droit au compte	
Gérer votre trésorerie et maîtriser les imprévus	
Utiliser vos moyens de paiement	p. 4
Choisir votre carte bancaire	
Les services liés à votre carte	
Les services liés à votre carte en cas de vol ou d'un usage frauduleux de vos moyens de paiement	
Retirer des espèces en France	
Le prélèvement sur votre compte	
Emettre ou recevoir un virement	
Utiliser un chéquier	
Les incidents liés aux chèques	
Bénéficier de moyens de paiement alternatifs au chèque	
Les incidents ponctuels de fonctionnement	
Accéder à votre banque à distance	p. 9
Par Internet	
Par mail	
Par téléphone	
Par SMS	
Choisir une solution d'épargne et gérer votre patrimoine	p. 10
Rémunérer votre épargne en la rendant disponible	
Préparer votre projet immobilier	
Epargner pour vos enfants	
Valoriser votre épargne	
Gérer votre portefeuille boursier	
Autres produits et services	
Gérer votre patrimoine	
Financer vos projets	p. 12
Vos projets immobiliers	
Vos projets personnels	
Les offres de financement dédiées aux jeunes	
Les offres de crédit renouvelable CREODIS - FACELIA	
Les assurances	
Les garanties	
Remboursements par anticipation	
Autres prestations	
Incidents sur prêts non professionnels, octroyés par la Banque Populaire des Alpes	
Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger	p. 14
Vos opérations de change	
Vos opérations par carte bancaire	
Vos paiements vers l'étranger	
Vos règlements en provenance de l'étranger	
Autres prestations	
Se protéger soi, sa famille et ses biens	p. 16
Votre assurance personnelle et celle de votre famille	
L'assurance de vos biens	
Location de coffres	
Les successions	
Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins	p. 17
Exemples d'utilisation de services bancaires	p. 18

Suivre le fonctionnaire

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Vos opérations courantes

● Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte		Gratuit
● Délivrance d'un RIB ⁽¹⁾ ou IBAN ⁽²⁾		Gratuit
● Enregistrement d'un changement d'adresse		Gratuit
● Edition de relevé de compte sur un automate Banque Populaire		Gratuit
● Relevé de compte exclusivement papier :		
- mensuel		Gratuit
- mensuel trié		Gratuit
- par quinzaine	par mois	1,55 €
- décadaire	par mois	2,50 €
- hebdomadaire	par mois	6,60 €
- journalier	par mois	15,50 €
● Relevé de compte exclusivement électronique (sur Cyberplus)		Gratuit
- En 2016, le téléchargement d'un extrait de compte datant de plus de 60 mois sera facturé selon la tarification en vigueur		Nous consulter
● Relevé de compte adressé cumulativement par courrier postal et voie électronique (sur Cyberplus)	par mois	2,40 €
● Frais de recherche de document* :		
- le 1 ^{er} document		11,40 €
- document supplémentaire		2,50 €
● Duplicata extrait de compte	par extrait	6,50 €
● Frais d'édition d'échelles papier	par édition	13,40 €
● Courrier conservé à l'agence	forfait annuel	56,60 €

Vos opérations exceptionnelles

● Clôture de compte sans transfert :		
- compte de dépôt et livret (hors épargne logement)		Gratuit
● Transfert de compte vers une autre Banque Populaire		Gratuit
● Transfert de compte vers un autre établissement financier :		
- par compte		80 €
- transfert de PEP Monétaire	1 % du capital avec un minimum de	103 €
● Transfert de portefeuille titres (hors Réseau Banque Populaire)		
- par ligne		12,70 €
- minimum		84 €

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte vers une autre Banque Populaire. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur le site internet de votre banque.

● Frais de gestion annuels sur compte créditeur sans mouvement	par an	62 €
--	--------	------

Ces frais sont prélevés si votre compte n'enregistre aucun mouvement pendant plus de 18 mois consécutifs.

(1) RIB : Relevé d'Identité Bancaire

(2) IBAN : International Bank Account Number

* Hors champ d'application de la Directive Européenne des Services de Paiement, transposée en droit français par l'ordonnance du 15 juillet 2009

ment de votre compte

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Les dates de valeur

La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs dans le cadre d'opérations de paiement. Elle intègre les délais de traitement nécessaires à la réalisation de certaines opérations. Les dates de valeur mentionnées ci-après s'appliquent à toute opération libellée en euros ou dans une devise de l'EEE, dès lors qu'au moins un des deux prestataires de services de paiement (celui du bénéficiaire ou celui du payeur) se trouve sur le territoire de la France métropolitaine, dans les départements d'outre mer, à Saint Martin, à Saint Barthélémy, à Mayotte ou à Saint Pierre et Miquelon (uniquement opérations en euros pour ces deux derniers territoires). Pour toute opération n'entrant pas dans ce champ, nous consulter.

● Versement ou retrait d'espèces au guichet		Jour
● Remise de chèques*	date de l'opération** + 1 jour ouvré	
● Chèque émis	date de l'opération** - 1 jour calendaire***	
● Réception et émission d'un virement		Jour

* Hors opération internationale (nous consulter)
** Date de l'opération = date de remise
*** Si le chèque est encaissé par un client Banque Populaire des Alpes, la date de remise à l'encaissement est identique à la date de débit

Le droit au compte

Dans le cadre du droit au compte, vous pouvez bénéficier gratuitement d'un compte et des services bancaires de base.

● Le Service Bancaire de Base se compose des produits et services suivants :		
- L'ouverture et la fermeture du compte		Gratuit
- Un changement d'adresse au maximum une fois par an		Gratuit
- Un relevé de compte au moins une fois par mois		Gratuit
- Des relevés d'identité bancaire (RIB) en fonction de vos besoins		Gratuit
- L'encaissement de virements reçus		Gratuit
- L'encaissement de chèques déposés sur votre compte		Gratuit
- Le dépôt et le retrait d'espèces (dans votre banque)		Gratuit
- Le paiement de prélèvements ou de titres interbancaires de paiement (TIP)		Gratuit
- Une carte de paiement à autorisation systématique : la carte Electron		Gratuit
- La consultation des comptes à distance : Cyberplus Particuliers profil consultation		Gratuit
- 2 formules de chèque de banque par mois		Gratuit

Gérer votre trésorerie et maîtriser les imprévus

● Mise en place ou renouvellement d'autorisation de découvert	par an	19 €
● Commission trimestrielle de gestion de compte		7,50 €
● Découvert du compte non convenu :		
- Pour les intérêts débiteurs, le taux nominal annuel d'intérêts débiteurs est susceptible de variation en fonction du taux de l'usure		Nous consulter
- Commission de dépassement de l'autorisation du découvert autorisé	+ 2% du taux convenu	
● Alerte sur solde ou opération par SMS ou mail	par alerte	0,25 €

Une certaine souplesse de gestion peut vous être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert. Le coût total de votre découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle votre compte sera débiteur.

Choisir votre carte bancaire

Votre carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué le 10 de chaque mois). Les cartes Visa ou Mastercard Internationales vous permettront d'effectuer des opérations à l'étranger. Vous pouvez également opter pour une carte haut de gamme, associée à de nombreux services (assurances, assistance...). Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix de la carte la mieux adaptée à vos besoins. En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 01 77 86 24 24 (7j/7, 24h/24) pour faire immédiatement opposition.

Carte de retrait (cotisation annuelle)

- Carte Cirrus (à partir de 12 ans) 21 €
- Carte Point Argent 13 €

Carte de paiement (cotisation annuelle)

Une réduction est accordée à partir de la deuxième carte de même type sur le même compte (hors carte Point Argent, carte Bleue Nationale et carte Visa Infinite) ou si vous optez pour une convention de relation.

- Porte monnaie électronique Monéo Gratuit
- Carte Visa Electron 29 €
- Carte BUDJ (12-17 ans) 12 €
- Carte NRJ **NOUVEAU** Nous consulter
- Carte Bleue Nationale (uniquement en renouvellement) 41 €
- Carte Internationale (Visa ou Mastercard) 40 €
- Carte Facelia **NOUVEAU** Nous consulter
- Cartego **NOUVEAU**
 - Choisissez en option l'image présente sur votre carte bancaire (sauf Visa Premier et Visa Infinite)
 - image de notre catalogue 8 €
 - photo de votre choix 10 €
- Carte Visa Premier 119 €
- Carte Visa Infinite 298 €
- E-Carte Bleue 1 €

Les services liés à votre carte

- Assurance perte et vol des moyens de paiement (Sécuriplus) :
 - 1 titulaire par an 27 €
 - 2 titulaires par an 40,80 €

Sécuriplus assure vos chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger. Sécuriplus garantit le remboursement de vos clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Votre assurance Sécuriplus vous couvre également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur.

- Réédition du code confidentiel 6,40 €
- Refabrication de carte en urgence (72h) 25,50 €
- Refabrication de carte en cas de perte par le client ou d'usage non conforme 25,50 €
- Frais de recherche de facturette* :
 - en France par facturette 10,40 €
 - à l'étranger par facturette 20,80 €
- Relèvement temporaire du plafond d'autorisation de paiement et/ou retrait par CB (2 mois maximum) 16,60 €

* Hors champ d'application de la Directive Européenne des Services de Paiement, transposée en droit français par l'ordonnance du 15 juillet 2009.

ens de paiement

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

- Frais d'opposition sur carte en cas de perte par le client 24,50 €
- Cotisation carte de crédit renouvelable CREODIS par an 17 €
- Les services liés à la carte CREODIS
 - Refabrication de la carte en cas de perte ou d'usage non conforme par le client 8 €
 - Réédition du code confidentiel 6 €
 - Mise en opposition pour perte 13 €
 - Mise en opposition pour usage abusif 32 €

En cas de vol ou d'un usage frauduleux de votre carte à votre insu, la refabrication et la mise en opposition sont gratuites

- Les commissions à l'étranger
 - Commission de paiement à l'étranger** 2,6 % de la transaction
 - Commission de retrait à l'étranger** 2,6 % du retrait + 2 € par retrait
- Service 3tiers : le fractionnement du paiement par CB

L'utilisation de ce service donne lieu à une commission fixe "à l'acte". Déterminée en fonction du montant, elle varie pour chaque tranche de paiement. Elle est due pour toute utilisation du service générant une opération de fractionnement en 3 fois. Cette commission est perçue en 3 parts égales débitées en même temps que chacune des 3 mensualités du fractionnement (par exemple : pour un achat de 2 000 €, vous paierez en **3 mensualités de 666,66 €** plus une commission de 15 € divisée en 3 parts égales prélevées avec chaque mensualité, soit un **TEG annuel fixe hors assurance facultative de 8,43 %**. Le coût total du crédit est donc de 15 €).
Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Type de carte	Visa Infinite Plafond : 2000 € sur 5 tranches				
	Visa Premier Plafond : 1500 € sur 4 tranches				
	Visa Classique/MasterCard/ MasterCard Football Plafond : 1000 € sur 3 tranches				
Valeur de l'achat	150 € à 300 €	300,01 € à 600 €	600,01 € à 1000 €	1000,01 € à 1500 €	1500,01 € à 2000 €
Seuil de déclenchement	150 €	300 €	600 €	1000 €	1500 €
Commission	3 €	6 €	9 €	12 €	15 €

Les services liés à votre carte en cas de vol ou d'un usage frauduleux de vos moyens de paiement

En cas de vol ou d'une utilisation frauduleuse de votre instrument de paiement à votre insu, sur Internet par exemple, votre Banque prend en charge les frais de mise en opposition de votre carte et la remplace. Nous vous invitons à faire opposition au plus tôt au 01 77 86 24 24, service disponible 7J/7, 24h/24. Votre banque peut également être à l'initiative du blocage de votre instrument de paiement si elle soupçonne une utilisation frauduleuse de votre instrument.

- Frais d'opposition sur carte pour vol ou usage frauduleux Gratuit
- Refabrication de la carte en mode "normal" Gratuit
- Recherche de facturette en cas de contestation d'une opération Gratuit

** Opération réalisée dans un pays situé hors E.E.E.

Utiliser vos moy

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Retirer des espèces en France

- Retrait d'espèces à un distributeur du réseau Banque Populaire ou du réseau Point Argent par carte bancaire Gratuit
- Retrait d'espèces à un distributeur d'un autre établissement bancaire :
 - A compter du **1^{er} retrait** dans le mois pour une carte Visa Electron, BUDJ 1 €
 - A compter du **5^{ème} retrait** dans le mois pour une carte Visa Internationale, Mastercard et Cirrus 1 €
 - Retrait pour une carte Visa Premier ou une carte Visa Infinite Gratuit

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates Banque Populaire et Point Argent.

- Retrait d'espèces au guichet d'une agence Banque Populaire des Alpes Gratuit
 - Mise à disposition de fonds dans une autre agence du réseau Banque Populaire 17,20 €
- Opérations à l'étranger voir page 14

Le prélèvement sur votre compte

- Mise en place d'un avis de prélèvement Gratuit
- Opposition ponctuelle à un prélèvement avant exécution Gratuit
- Opposition définitive à un prélèvement récurrent (retrait du consentement) 24,40 €

Emettre ou recevoir un virement

- Virement occasionnel ou permanent reçu Gratuit
- Virement occasionnel ou permanent émis vers un compte Banque Populaire des Alpes Gratuit
- Virement occasionnel émis vers un compte d'un autre établissement en France ou dans l'E.E.E.* :
 - En euros au guichet de votre agence 3,50 €
 - Par Cyberplus profil gestion et bourse Gratuit
- Virement permanent émis vers un compte d'un autre établissement en France ou dans l'E.E.E.* :
 - Mise en place d'un virement permanent Gratuit
 - Coût par virement effectué :
 - En euros au guichet de votre agence 1,30 €
 - Par Cyberplus profil gestion et bourse Gratuit
- Opposition à un virement avant exécution, dans les délais légaux de révocation Gratuit

* Cf. liste des pays de l'E.E.E. page 15.

Utiliser un chéquier

- Remise de chèque(s) Gratuit
- Paiement par chèque Gratuit
- Renouvellement automatique de chéquier Gratuit
- Destruction de chéquier Gratuit
- Envoi de chéquier en pli simple (sur demande du client uniquement)
 - Chéquier 40 formules par chéquier 1,80 €
 - Chéquier 60 formules par chéquier 2,60 €

ens de paiement

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

- | | | |
|--|--------------|--------|
| ● Envoi de chéquier en recommandé simple | | |
| - Chéquier 40 formules | par chéquier | 6,10 € |
| - Chéquier 60 formules | par chéquier | 7,20 € |
| ● Emission d'un chèque de banque | | 12 € |
| ● Frais d'opposition sur chèque | | 16 € |

Les incidents liés aux chèques

Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques, ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque en interdiction.

- | | | |
|--|--|---------|
| ● Frais de paiement d'un prélèvement sur organismes financiers extérieurs | | Gratuit |
| ● Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision* (au titre de la loi MURCEF sur l'absence de provision lors de la présentation d'un chèque de paiement) | | 12 € |
| * Perçus uniquement si le chèque est payé. | | |
| ● Forfait de rejet d'un chèque (pour absence de provision suffisante ou autres motifs) : | | |
| - Pour un chèque inférieur ou égal à 50 € | | 30 € |
| - Pour un chèque supérieur à 50 € | | 50 € |

Le forfait de rejet d'un chèque comprend : la commission d'intervention, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour la régularisation, les frais de représentation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.
(Sur votre extrait de compte, le libellé utilisé sera : FRAIS REJET CHQ)

- | | | |
|--|--|---------|
| ● Chèque émis en période d'interdiction bancaire | | 37 € |
| ● Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé pour motif autre que sans provision | | 8,20 € |
| ● Frais de lettre de relance sur compte débiteur | | Gratuit |

Bénéficiaire de moyens de paiement alternatifs au chèque

- | | | |
|--------------------------------|----------|---|
| ● Offre Baséo Banque Populaire | par mois | 3,54 €*
* Hors coût d'accès internet |
|--------------------------------|----------|---|

Offre destinée aux clients ne disposant pas de la faculté d'émettre des chèques et comprenant : une carte Visa Electron à autorisation systématique, 2 virements occasionnels/mois, 1 chèque de banque/an et Cyberplus.

Utiliser vos moyens de paiement

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

Les incidents ponctuels de fonctionnement

- Découvert de compte non convenu :
 - Pour les intérêts débiteurs, le taux nominal annuel d'intérêts débiteurs susceptible de variation en fonction du taux de l'usure Nous consulter
- Commission d'intervention par écriture 8,30 €
 - plafond mensuel 224,10 €

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

(Sur votre extrait de compte, le libellé utilisé sera : "COM INTERVENT.")

- Frais d'opposition carte pour usage abusif 46 €
- Forfait de rejet d'un prélèvement (y compris prélèvement d'échéance de prêt), d'un virement, d'un TIP, d'un TEP ou d'un télé règlement (pour absence de provision suffisante ou autres motifs)
 - si incident inférieur à 20 € Montant de l'incident
 - si incident supérieur ou égal à 20 € 20 €

Ce forfait comprend : la commission d'intervention, les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation. Pour le rejet d'une échéance de prêt, ce forfait ne comprend pas les intérêts de retard.

(Sur votre extrait de compte, le libellé utilisé sera : "FRAIS REJET")

- Frais pour saisie attribution 87 €
- Frais pour opposition administrative 10% du montant dû
 - Maximum 87 €
- Frais pour Avis à Tiers Détenteur (ATD) 87 €

Accéder à votre banque à distance

Frais d'abonnement MENSUELS et frais d'utilisation des services

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

Par Internet

- | | | |
|---|-----------|--------------|
| ● Cyberplus Particuliers profil consultation
(nouvel abonnement à partir du 01/01/2011) | | Gratuit* |
| ● Cyberplus Particuliers profil gestion et bourse
(nouvel abonnement à partir du 01/01/2011) | par mois | 2 €*
10 € |
| ● PassCyberplus : | | Gratuit* |
| - 1 ^{er} PassCyberplus | | |
| - 2 ^{ème} PassCyberplus (envoi sous quinzaine à l'adresse du bon de commande) | à l'unité | 10 € |
| - 2 ^{ème} PassCyberplus en mode urgent (disponible sous 48 h à l'agence) | à l'unité | 15 € |

Gérez vos comptes et passez vos ordres de bourse avec LineBourse (les tarifs sont consultables en page 10, rubrique internet).

Par mail

- | | | |
|----------------------------------|--|------------------------|
| ● Turbo Mail | | |
| - Réception hebdomadaire de mail | | 1 €*
3 €*
0,25 € |
| - Réception quotidienne de mail | | |

Recevez des informations sur vos comptes par mail.

- | | | |
|---------------------------------|------------|--------|
| ● Alerte sur solde ou opération | par alerte | 0,25 € |
|---------------------------------|------------|--------|

Par téléphone

- | | | |
|---|-----------------|--|
| ● Alodis Plus : | | |
| - Accéder à un serveur vocal au 0 892 890 038 - 0,34 € TTC/minute | sans abonnement | |
| ● Centre d'informations Alodis : | | |
| - Appeler un Conseiller au 0 820 870 870 - 0,12 € TTC/minute | sans abonnement | |

Gérez vos comptes, passez vos ordres de bourse avec Alodis Plus (serveur vocal interactif) et entrez en relation avec un conseiller.

Par SMS

- | | | |
|---------------------------------|--|------------------------|
| ● Moviplus | | |
| - Réception hebdomadaire de SMS | | 1 €*
3 €*
0,25 € |
| - Réception quotidienne de SMS | | |

Recevez des informations sur vos comptes par SMS sur votre téléphone portable.

- | | | |
|------------------------------------|-----------------|--|
| ● SMS+ 6 10 | | |
| - 0,35 € TTC/envoi + prix d'un SMS | sans abonnement | |

Recevez, à la demande, des informations sur vos comptes par SMS sur votre téléphone portable.

- | | | |
|---------------------------------|------------|--------|
| ● Alerte sur solde ou opération | par alerte | 0,25 € |
|---------------------------------|------------|--------|

* hors coût d'accès à internet.

** hors coût de la communication téléphonique.

Choisir une solution et gérer votre

Rémunérer votre épargne en la rendant disponible

- Livret A, Livret A - Association
- Livret d'Épargne Populaire
- Compte sur Livret, Livret Projet
- Livret Fidélis (réservé aux sociétaires détenteurs d'un minimum de 5 parts sociales)
- Livret Jeunes talents ACEF dont 0,25 % reversés au fonds "Jeunes talents"
- Fronta Livret
- Gamme Développement Durable
 - Livret Développement Durable
 - Codevair (label Finansol)

Les fonds collectés servent au financement des projets à caractère écologique.

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Taux

Nous consulter

Préparer votre projet immobilier

- Plan Épargne Logement
- Compte Épargne Logement

Épargner pour vos enfants

- Livret Premier Pas (0/12 ans)
- Livret Jeunes (12/25 ans)

Valoriser votre épargne

- Compte à terme Optiplus (maxi 3 ans)
- Compte à terme Fidélis (maxi 5 ans)

Gérer votre portefeuille boursier

- Ouverture d'un Compte Titres et/ou d'un Plan Épargne en Actions (PEA)

Gratuit

Ordres de Bourse Euronext Paris

Montant des ordres passés par internet/LineBourse	Commission Proportionnelle ⁽¹⁾	Minimum de perception ⁽²⁾
Tranche de 0 à 1 500 € inclus	0 %	9,15 €
Tranche de 1 501 € à 10 000 € inclus	0,51 %	-
Tranche de 10 001 € à 40 000 € inclus	0,46 %	-
Au delà de 40 000 €	0,41 %	-

Montant des ordres passés en agences	Commission Proportionnelle ⁽³⁾	Minimum de perception
Tranche de 0 à 1 500 € inclus	0 %	19,48 €
Tranche de 1 501 € à 10 000 € inclus	1,10 %	-
Tranche de 10 001 € à 40 000 € inclus	1,07 %	-
Au delà de 40 000 €	1,04 %	-

(1) Les pourcentages s'appliquent sur le montant brut de la négociation. Hors coût d'accès internet.

(2) Hors coût d'accès internet

(3) Les pourcentages s'appliquent sur le montant brut de la négociation.

Ordres de bourse sur places Étrangères

- Commission applicable sur le montant de la transaction 1,20 %
- Minimum de perception 96,70 €
- Pour les clients LineBourse pour les places de cotation ci-dessous :
 - Francfort, Londres :
 - Commission applicable sur le montant de la transaction 0,45 %
 - Minimum de perception 54,50 €

ution d'épargne re patrimoine

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

- Etat-Unis : commission proportionnelle par tranche
 - De 0 à 20.000 € 54,50 €
 - Au-delà de 20.000 € 0,36 %
- Autres Places :
 - Commission applicable sur le montant de la transaction 1,20 %
 - Minimum de perception 96,70 €

OPCVM France réseau Banque Populaire : SICAV et FCP

	Droits d'entrée	Frais de gestion directs **	Frais de gestion indirects **
OPCVM Actions *	Entre 1 et 3 %	Entre 0,70 et 1,50 %	Entre 0,80 et 2,05 %
OPCVM Obligations*	Entre 1 et 3 %	Entre 0,30 et 0,45 %	Entre 0,45 et 0,50 %
OPCVM Monétaires *	Gratuits	Entre 0,70 et 0,80 %	Entre 0,12 et 1 %
OPCVM Profilés*	Entre 1 et 3 %	Entre 1,80 et 2,40 %	Entre 0,50 et 0,80 %

* Gamme Cœur de l'Epargne Financière.

** La Banque Populaire des Alpes vous informe qu'une part comprise entre 40 et 80 % des frais de gestion peut lui être versée au titre de son activité de conseil et placement. Sur demande de votre part, vous pouvez recevoir des précisions sur ces rémunérations.

OPCVM hors réseau Banque Populaire

Droits d'entrée et frais de gestions appliqués par l'organisme émetteur auxquels s'ajoute une commission par ordre de 38.50 €

Droits de garde y compris LineBourse (perception annuelle)

- Droits de Garde : commission proportionnelle calculée sur la valeur du portefeuille

Tranche de valeur par compte titres ou PEA	Commission Proportionnelle	Minimum de perception
Tranche de 0 à 10 000 € inclus	0,24 %	57,71 €
Tranche de 10 001 € à 20 000 inclus	0,23 %	57,71 €
Tranche de 20 001 € à 50 000 € inclus	0,22 %	57,71 €
Au delà de 50 000 €	0,21 %	57,71 €

- Si détention de titres étrangers dans le portefeuille Forfait 40,60 €*

* En supplément de la facturation de la commission proportionnelle calculée sur la valeur du portefeuille.

- Droits de garde sur valeurs Réseau Banque Populaire Gratuit

- OPTIFOLIO (Offre d'Allocation d'Actifs) **NOUVEAU** Gratuit

Service optionnel :

- Assurances moins values Par an 7 €
- Assurance prise de bénéfices Par an 12 €
- Forfait pour les 2 assurances ci-dessus Par an 15 €

Autres produits et services

- Crescendo Abonnement annuel 10,75 €

Crescendo vous permet de gérer efficacement vos excédents de trésorerie.

- Hisséo Vie : Abonnement gratuit
Hors droit d'entrée sur support d'investissement dans le cadre d'un contrat assurance vie

- Hisséo : Abonnement gratuit
Hors droit d'entrée sur support d'investissement dans le cadre d'un portefeuille titres ou d'un PEA

Gérer votre patrimoine

- Bilan patrimonial 800 €
- Relevé ISF 27 €
- Gestion sous mandat personnalisée Nous consulter
- Mandat d'arbitrage sur contrat d'assurance vie multi-supports Nous consulter

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

Vos projets immobiliers

- Prêt Epargne Logement
 - Frais de dossier Gratuit
 - Taux Nous consulter
- Prêt à Taux Zéro
 - Frais de dossier Gratuit
- Eco Prêt à Taux Zéro (Eco PTZ)
 - Frais de dossier Gratuit
- Autres types de prêts immobiliers :
 - Frais de dossier proportionnels au montant du capital emprunté
 - Minimum 1 %
 - Maximum 230 €
 - Taux I 230 €
- Prêts immobiliers Clients CASDEN ou ACEF :
 - Frais de dossier proportionnels au montant du capital emprunté
 - Minimum 1 %
 - Maximum 115 €
 - Taux 600 €
- Prêt en CHF Nous consulter

Vos projets personnels

- Prêt personnel Automobile ou Consommation
 - Frais de dossier proportionnels au montant du capital emprunté
 - Minimum 1 %
 - Maximum 60 €
 - Taux nominal (hors assurance) 155 €
- Prêt en CHF Nous consulter
- Frais de dossier Prêt Bienvenue ACEF ou Frontaliers ou CASDEN Nous consulter
- Frais de dossier Prêt Dual Travaux + Dual Conso 30 €
- 20 €

Les offres de financement dédiées aux jeunes

- Prêts personnels, étudiants ou apprentis de 12 à 60 mois Nous consulter
- Prêt immobilier
 - Prêt Primo accédant "Jeunes actifs" (moins de 32 ans) de 12 à 300 mois Nous consulter

Les offres de crédit renouvelable

- La carte crédit CREODIS Cotisation annuelle 17 €
- La carte Débit/Crédit FACELIA **NOUVEAU** Nous consulter

Les assurances

Le taux de l'assurance des emprunteurs (décès, perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité de travail) dépend principalement de l'âge et des caractéristiques de l'assuré.

Les garanties

● Inscription hypothécaire	Nous consulter
● Cautions personnelles et solidaires	
- Mise en place	Gratuit
- Information annuelle obligatoire	20,20 €
● Frais de gage sur véhicule (+ frais administratifs règlementaires si nécessaire)	129,50 €
● Frais sur gage sur autre bien mobilier (+ frais administratifs règlementaires si nécessaire)	322 €
● Nantissement de compte	129,50 €
● Délégation sur produits assurance vie capitalisation	154,80 €
● Gage de compte d'instruments financiers	129,50 €
● Frais sur mainlevée de garantie :	
- de caution personnelle et solidaire	44,70 €
- de garantie hypothécaire	105,70 €
- de gage sur véhicule	52,90 €
- sur autre garantie	105,70 €
● Délégation assurance prévoyance (non facturée en cas de refus par l'assurance Banque Populaire)	331,30 €

Remboursement par anticipation

● Remboursement d'un prêt personnel	Nous consulter
● Remboursement d'un prêt immobilier	6 mois d'intérêts plafonnés à 3% du capital restant dû

Autres prestations

● Duplicata du tableau d'amortissement	15,60 €
● Avenant sur prêt immobilier	260,90 €
● Avenant sur prêt personnel	50,70 €
● Attestation sur prêt (CAF, prêt conventionné)	15,60 €
● Acte de caution de loyer et divers	43,50 €
● Acte de caution LMDE (La Mutuelle des Etudiants)	30 €

Les incidents sur prêts non professionnels, octroyés par la Banque Populaire des Alpes

● Intérêts de retard sur échéance de prêt régularisée	Taux du prêt majoré de 3 points
---	---------------------------------

Effectuer vos opérations

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Vos opérations de change

Aux conditions ci-dessous peuvent s'ajouter les frais demandés par le correspondant bancaire étranger. Le cours de change appliqué est celui en vigueur au jour du débit/crédit en compte.

- **Traveller's chèque de voyage**
 - Commission de délivrance 1,25 %
 - Minimum facturé 9,40 €
 - Commission de négociation 9,40 €
- Commission de change manuel de devise étrangère (opération réservée aux clients Banque Populaire des Alpes) 7 €

Vos opérations par carte bancaire

- Forfait par retrait d'espèces réalisé au guichet d'autres banques à l'étranger 5 €
 - + commission (sur montant du retrait) 2,50 %
- Retrait d'espèces au guichet automatique d'une banque (Zone Euro : pays dont la devise nationale est l'Euro)
 - Avec une carte Visa Premier ou une carte Visa Infinite Gratuit
 - A partir du 1^{er} retrait dans le mois avec la carte Electron, BUDJ 1 €
 - A partir du 5^{ème} retrait dans le mois avec la carte Visa, Mastercard ou Cirrus 1 €
- Retrait d'espèces au guichet Automatique d'une banque située dans un pays hors Espace Economique Européen (E.E.E.)* ou en devises dans un pays de l'E.E.E.
 - Forfait par retrait 3,40 €
 - + commission (sur montant du retrait) 2,50 %
- Frais de paiement à l'étranger
 - Dans les pays de l'E.E.E.* et en euros Gratuits
 - Dans les pays hors E.E.E.* 2,50 %
 - Dans les pays de l'E.E.E.* et en devises 2,50 %

Vos paiements vers l'étranger

Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour du débit/crédit en compte.

- Virement européen** émis à destination des pays de l'E.E.E.* et Eurovirement SEPA***
 - Support papier avec les codes IBAN et BIC dûment renseignés 3,50 €
 - Frais sur virement permanent périodique avec les codes IBAN et BIC dûment renseignés 1,30 €
- Autres virements émis à destination de l'étranger (émis vers l'E.E.E.* en devises ou émis hors de l'E.E.E.* en Euros ou en devises)
 - + commission de change sur devise étrangère⁽¹⁾
 - Contre-valeur devises <= 500 € 6,80 €
 - Contre-valeur devises > à 500 € et <= 12 500 € 14,50 €
 - Contre-valeur devises > à 12 500 € 29,10 €

bancaires avec l'étranger

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

- Chèques émis à destination de l'étranger
 - + commission de change sur devise étrangère⁽¹⁾
 - Contre-valeur devises <= 500 € 6,80 €
 - Contre-valeur devises > à 500 € et <= 12 500 € 14,50 €
 - Contre-valeur devises > à 12 500 € 29,10 €

Vos règlements en provenance de l'étranger

- Virement européen** en provenance des pays de l'E.E.E.* et Eurovirement SEPA***
 - Virement reçu Gratuit
 - En cas d'absence ou d'anomalie du code IBAN ou BIC :
 - Montant <= à 500 € 6,80 €
 - Montant > à 500 € 14,50 €
- Autres virements reçus de l'étranger (reçus dans l'E.E.E.* en devises ou reçus hors E.E.E.* en Euros ou en devises)
 - + commission de change sur devise étrangère⁽¹⁾
 - Contre-valeur devises <= à 500 € 6,80 €
 - Contre-valeur devises > à 500 € 14,50 €
- Chèques reçus en euros ou devises tirés sur banque étrangère
 - + commission de change sur devise étrangère⁽¹⁾
 - + commission de banque pays si crédit après encaissement Frais réels
 - Contre-valeur devises <= à 500 € 6,80 €
 - Contre-valeur devises > à 500 € 14,50 €
- Rejet de chèque 30,50 €

Autres prestations

- Frais de correction sur opération incomplète 23,20 €
- La couverture du risque de change Nous consulter
- Les placements Nous consulter

(1) Commission de change sur toutes opérations de change euros/devises étrangères et frais sur opérations hors Bourse	0,05 %
- Minimum	10,70 €
- Maximum	139,80 €

* Espace Economique Européen : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre (partie grecque), Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Islande, Liechtenstein, Norvège.

** Virement européen : en Euro, en mode de frais partagés ("share") vers un pays de l'E.E.E. comportant le BIC et l'IBAN corrects. Le code IBAN (International Bank Account Number) est l'identifiant international d'un compte bancaire et le code BIC (Bank Identifier Code) est l'identifiant ISO des établissements financiers.

*** Nos engagements bancaires dans le cadre du SEPA : le SEPA (Single Euro Payments Area), émane d'une volonté de la Communauté Européenne de créer un espace harmonisé des paiements permettant aux consommateurs d'effectuer des règlements selon des conditions techniques, juridiques et tarifaires identiques. Seuls les cartes et les virements (eurovirements SEPA) sont concernés par cette harmonisation depuis le 1^{er} janvier 2008, sous réserve pour le virement d'être libellé en euros, de reprendre le BIC et l'IBAN dans les coordonnées bancaires et d'être formaté selon le cadre SEPA. La zone géographique couverte par le SEPA comprend les pays de l'E.E.E. + Suisse + Monaco, soit un total de 32 pays.

Pour toute autre opération commerciale ne figurant pas dans ce présent guide, merci de vous référer à celui réservé aux conditions appliquées aux Professionnels et Entreprises.

Se protéger soi, sa famille et ses biens

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Votre assurance personnelle et celle de votre famille

- MAV (Multirisque des Accidents de la Vie) Nous consulter

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, la MAV garantit le versement d'une indemnité pouvant atteindre 1 million d'euros et assure des services d'assistance au quotidien (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives ou sociales...).

- Autonomis Nous consulter

Ce contrat d'assurance vous assure le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.

- Fructi - Santé (complémentaire santé) Nous consulter
- Fructi - Obsèques Nous consulter

Ce contrat vous permet de libérer vos proches de la charge financière de vos obsèques, mais surtout de respecter vos volontés.

- Fructi-famille Nous consulter
- Tisséa Nous consulter

Ces contrats de prévoyance vous permettent de mettre votre famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à vos proches d'un capital exonéré d'impôts, de droits de succession et de prélèvements sociaux, dans la limite de la législation en vigueur.

- Dédicace Nous consulter
- Fructi-budget
 - Option rente de 3 000 € pendant 12 mois par an 47,16 €
 - Option rente de 1 500 € pendant 24 mois par an 47,16 €
 - Option rente de 3 000 € pendant 24 mois par an 88,20 €

Ce contrat d'assurance verse à la famille, en cas de décès accidentel de l'assuré, un revenu mensuel garanti pendant une durée de 1 ou 2 ans.

- Assur BP - Enfant Nous consulter

L'assurance de vos biens

- Assur BP - Auto Nous consulter
- Assur BP - Habitat Nous consulter
- Assur BP - Horizon Nous consulter

Assur BP - Horizon offre aux jeunes de moins de 27 ans, une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol...).

Location de coffres

Par an, en fonction du volume / montant maximum garanti : 50 000 €

- Coffre à partir de 82 €

Les successions

- Frais de succession Nous consulter

Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins

Une convention de relation est une offre groupée de produits et services, destinée à la gestion quotidienne de vos comptes, adaptée à vos besoins. Elle vous permet de bénéficier de réductions tarifaires par rapport à la souscription des produits à l'unité. Le prix de la convention (cotisation mensuelle) dépend du type de carte choisi et des produits qui la composent. Pour les options des conventions de relation : nous consulter.

Contenu de base de votre convention

	BUDJ (12-17 ans)	Convention Horizon (16-25 ans)	Convention Jeunes actifs (18-28 ans)	Convention Equipage Classique	Convention Equipage Premium	Convention Equipage Plénitude
● Moyens de Paiement - Cartes Bancaires						
- Carte BUDJ	X					
- Carte Visa Internationale		X	X	X		X
- Carte Visa Premier					X	
● Assurances de vos moyens de paiement						
- Sécuriplus		X	X	X	X	X
● Banque à distance - suivi du compte						
- Cyberplus Particuliers	X	X	X	X	X	X
- Alodis Plus	X	X	X	X	X	X
- Carnet de bord					X	X
● Informations						
- BP Infos Juridique			X	X	X	X
● Découvert						
- Découvert autorisé				X	X	
- Franchise de perception des agios		X	X	X	X	X
● Prévoyance						
- Fructi-facilités				X	X	
● Epargne						
- Livret d'épargne	X	X	X			
● COUT MENSUEL DE LA CONVENTION						
A TITRE INDICATIF (hors option)	1,00€	2,83€	4,01€	7,50€	13,42€	5,34€
● Produits et services optionnels						
- 2 ^{ème} Carte Visa Internationale à 1 Euro sur un même compte			X	X	X	X
- Sécuriplus	X					
- Carte Visa Electron		X				
- Sécuriplus 2 assurés			X	X	X	X
- E-carte bleue		X	X	X	X	X
- Fructi Budget				X	X	
- Carte Visa Infinite					X	
- Découvert autorisé		X	X			X

Par souci de clarté nous avons déterminé 3 exemples types d'utilisation de nos services afin que vous puissiez mesurer plus aisément le coût des prestations que vous propose votre banque.

Exemple d'utilisation courante de services bancaires pour une personne

Produits et services		Tarifs annuels 2011
● Tenue de Compte		Gratuit
● Carte bancaire internationale		40,00 €
● Assurance moyens de paiements		27,00 €
● Retraits hors guichets automatiques Banque Populaire des Alpes (2 par mois)		Gratuit
● Emission d'un chèque de banque*		1,20 €
● Opposition sur chèque**		1,60 €
● Refabrication d'une carte en urgence (en cas de perte)***		5,00 €
● Coût mise en place virements permanents internes		Gratuit
● Virements permanents externes (Guichet)	12 par an	15,00 €
● Coût de mise en place de prélèvements automatiques		Gratuit
● Prélèvements automatiques	48 par an	Gratuit
● Envoi d'un chéquier en recommandé avec accusé de réception	2 fois par an	10,30 €
Coût global Produits et Services		100,10 €
		soit 8,34 € par mois

Banque à distance		
● Coût d'utilisation du serveur vocal	60 minutes par an	20,40 €
● Abonnement banque en ligne (internet) profil consultation		Gratuit
Coût global Banque à distance		20,40 €
		soit 1,70 € par mois

Frais en cas de découverts et d'incidents de fonctionnement		
● Frais de mise en place d'un découvert		19,00 €
● Lettre d'information préalable pour chèque sans provision		12,00 €
● Commissions d'intervention****	6 par an	49,80 €
Coût global Frais en cas de découverts et d'incidents de fonctionnement		80,80 €
		soit 6,73 € par mois

* Coût calculé sur la base d'un chèque de banque tous les 10 ans

** Coût calculé sur la base d'une opposition tous les 10 ans

*** Coût calculé sur la base d'une refabrication tous les 5 ans

**** Traitement d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte

Ex : Dépassement du découvert

Si vous utilisez l'ensemble de ces services, le tarif annuel est de 201,30 € par an soit 16,78 € par mois

Exemple d'utilisation courante (avec bourse) pour un couple

Produits et services	Tarifs annuels 2011
● Tenue de Compte	Gratuit
● Carte bancaire internationale	40,00 €
● 2 ^{ème} carte bancaire internationale	20,00 €
● Assurance moyens de paiements	27,00 €
● 2 ^{ème} assurance moyens de paiements	13,80 €
● Retraits hors guichets automatiques Banque Populaire des Alpes (8 par mois)	24,00 €
● Emission d'un chèque de banque*	1,20 €
● Refabrication d'une carte en urgence (en cas de perte)**	5,00 €
● Coût de mise en place de prélèvements automatiques	Gratuit
● Prélèvements automatiques	48 par an Gratuit
● Envoi d'un chéquier en recommandé avec accusé de réception	2 fois par an 10,30 €
Coût global Produits et Services	141,30 €

soit 11,78 € par mois

Banque à distance	
● Abonnement banque en ligne (internet) profil gestion et bourse	24,00 €
● Mise en place d'un virement permanent externe	Gratuit
● Coût de virements permanents externes	20 par an Gratuit
● Virements occasionnels externes	5 par an Gratuit
Coût global Banque à distance	24,00 €

soit 2 € par mois

Frais en cas de découverts et d'incidents de fonctionnement	
● Frais de mise en place d'un découvert	19,00 €
● Commissions d'intervention***	2 par an 16,60 €

Coût global Frais en cas de découverts et d'incidents de fonctionnement	35,60 €
--	----------------

soit 2,97 € par mois

Gestion de votre portefeuille boursier	
● Frais de courtage - Ordres passés en agence ****	16,34 €
● Droits de garde d'un PEA (Plan Epargne en Actions) d'un montant de 15000 € *****	57,71 €
Coût global Gestion de votre portefeuille boursier	74,05 €

soit 6,17 € par mois

* Coût calculé sur la base d'un chèque de banque tous les 10 ans

** Coût calculé sur la base d'une refabrication tous les 5 ans

*** Traitement d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte
Ex : Dépassement du découvert

**** Coût calculé sur la base d'un achat 1 fois tous les 10 ans : 1 ligne actions de 1000 € / 4 lignes actions de 4000 € / 1 Sicav maison de 3000 €

***** Composition : 4 lignes actions de 2000 € / 1 ligne Sicav Maison de 7000 €

Si vous utilisez l'ensemble de ces services, le tarif annuel est de 274,95 € par an

soit 22,91 € par mois

Exemple d'utilisation pour un investisseur

Produits et services	Tarifs annuels 2011
● Tenue de Compte	Gratuit
● Carte bancaire Visa Premier	119,00 €
● Assurance moyens de paiements	27,00 €
● Retraits hors guichets automatiques Banque Populaire des Alpes (9 par mois)	Gratuit
● Emission d'un chèque de banque*	3,60 €
● Refabrication d'une carte en urgence (en cas de perte)**	5,00 €
● Opposition sur chèque***	1,60 €
● Coût retraits par carte hors zone Euro 2 retraits de 200 €	10,00 €
● Coût paiements par carte hors zone Euro 10 paiements de 160 €	40,00 €
● Coût de mise en place de prélèvements automatiques	Gratuit
● Prélèvements automatiques 60 par an	Gratuit
● Envoi d'un chéquier en recommandé avec accusé de réception 2 fois par an	10,30 €
Coût global Produits et Services	216,50 €
	soit 18,04 € par mois

Banque à distance	
● Abonnement banque en ligne (internet) profil gestion et bourse	24,00 €
● Mise en place d'un virement permanent externe	Gratuit
● Coût de virements permanents externes 24 par an	Gratuit
● Virements occasionnels externes 12 par an	Gratuit
● Frais de courtage - Ordres passés internet ***	338,40 €
● Droits de garde d'un PEA (Plan Epagne en Actions) d'une valeur de 50000 € ****	91,00 €
Coût global Banque à distance	453,40 €
	soit 37,78 € par mois

Frais en cas de découverts	
● Frais de mise en place	19,00 €
Coût global Frais en cas de découverts	19,00 €
	soit 1,58 € par mois

* Coût calculé sur la base de 3 chèques de banque tous les 10 ans

** Coût calculé sur la base d'une refabrication tous les 5 ans

*** Coût calculé sur la base d'une opposition tous les 10 ans

**** Achat annuel : 12 lignes actions de 1500 € / 12 lignes actions de 3000 € / 1 Sicav externe de 5000 €

**** Composition : 12 lignes actions à 3000 € / 11 lignes actions à 10000 € / 1 ligne Sicav externe à 10000 €

**Si vous utilisez l'ensemble de ces services,
le tarif annuel est de 688,90 € par an**

soit 57,41 € par mois

Parlons-en



Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre relevé de compte.

Vous vous interrogez sur une tarification de la banque ?

Vous ne comprenez pas une écriture ?

Votre Banque Populaire a le souhait de vous apporter une réponse complète dans les plus brefs délais.

Vous disposez de 3 possibilités :

1

Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié

2

Vous pouvez également contacter le Service Clientèle

BANQUE POPULAIRE DES ALPES

Service Clientèle

30 Avenue Charles de Gaulle - 74 808 La Roche/Foron Cedex

Tél : 04 50 25 32 33

3

En dernier recours, le Médiateur

Enfin, au cas où la Banque ne vous aurait pas apporté de réponse dans le délai d'un mois ou vous aurait apporté une réponse qui ne vous satisfait pas, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur.

Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante :

Monsieur le Médiateur

Banque Populaire des Alpes

2 Avenue du Grésivaudan - 38 700 Corenc

Les Clés de la Banque

Le site Internet de la Fédération Bancaire Française : "les Clés de la Banque" (<http://www.lesclesdelabanque.com>) contient également de multiples informations sur vos droits et vos obligations, l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement...

